

RW/933/2026/5224/17344/1

Lot 1

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 20 m et l'ébranchage sera réalisé - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	355	--
Volume grumes	116,326	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	116,326	m ³
Cube moyen	328	dm ³
Circonférence moyenne	63,028	cm
Surface de coupe	4,334	ha
Contact	HAINEAUX Damien, 0474 66 41 31	--
Triage	Triage De Steinbach	--
Propriétaire	Gouvy La F.e. De Limerle	--
Lieu(x)-dit(s)	AU GOTTA, SUR CASSEBERRE, VOIE DE HACHIVILLE	--
Vente	Vente groupée Commune de Gouvy, FE de Limerlé et FE Rettigny Vendredi 06 novembre 2026 à 10:00 Administration Communale de Gouvy	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2		-		-		-	
35	23	1,157	-		8	0,392	-	
45	58		-		9		-	
55	63	17,270	-		13	3,097	-	
65	51	15,800	1	0,303	13	4,171	-	
75	36		-		10		-	
85	20	28,807	1	0,582	14	13,464	-	
95	9		2		8		-	
105	3		1		3		-	
115	1	11,279	2	4,555	1	10,945	-	
125	-		-		2		-	
145	-		-		-	2,802	1	1,702
Total grumes	266	74,313	7	5,440	81	34,871	1	1,702
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	